



# Le Livre de Bord



# Villiers le Sec

# 2014





# Sommaire

## Année 2014

Vœux de la Municipalité
ÉLECTIONS MUNICIPALES – Mme <b>Laurence MEUNIER</b> reste muette avec le JHM
Repas des Aînés
ÉLECTIONS MUNICIPALES : une liste unique
<b>Élection du Maire et des Adjoints</b>
Élection Conseil Municipal
Le Conseil Municipal réduit le nombre des Adjoints
Trombinoscope du Conseil Municipal
Pose des Mai : arrêté de la municipalité
Fête des Voisins SUD
Fête des Mères à la Mairie
14 Juillet avec remise de médaille à Mr <b>Gérard HUMBERT</b>
Un nouvel espace commercial en préparation – Mr <b>Christian HUMBERT</b>
VIDE - GRENIER
Création d'une réserve communale de Sécurité Civile
Lâcher de truites aux étangs
Trois obus découverts dans les bois de Villiers (sans doute une malversation)
Premier VIDE – JOUETS réussi
FÊTE FORAINE avec beaucoup de monde
Conseil Municipal : redevance ordures ménagères, non à la redevance incitative
Soirée Beaujolais nouveau : une bonne ambiance
Spectacle de Noël apprécié
Le show des NAP – spectacle de fin de cycle
Salon gastronomique – saveurs locales pour repas de fête
Le plein de bons produits pour les fêtes
Villiers le Sec, capitale de la gastronomie pendant deux jours
Tragique accident au Puits des Mèzes – Mme <b>Pierrette HUENS</b>
Mme <b>Pierrette HUENS</b> - Biographie
Nouveau système de chauffage à l'église



# Vœux : la foule au rendez-vous

Comme il est de tradition, Laurence Meunier, maire, entourée de son conseil municipal, de l'ensemble des employés communaux et du conseiller général Paul Flamerion, a été très heureuse d'accueillir, samedi 4 janvier, ses administrés, venus très nombreux à la salle des fêtes, pour la traditionnelle cérémonie d'échanges de vœux qui, cette année, a été accompagnée d'un hommage rendu à Gérard Humbert, qui a pris sa retraite du corps des sapeurs-pompiers.

Après avoir souhaité ses vœux, le maire a présenté les nouveaux habitants et les chiffres de l'état civil en hausse, portant ainsi le nombre d'habitants au dernier recensement à 736. Puis, en raison des élections proches, le maire n'a pas parlé de bilan 2013 et d'objectifs pour 2014, mais a juste fait un petit retour en arrière sur les réalisations et



La population a répondu présent.

les événements marquants de 2013 dans le village, avec ses animations, son école, ses cérémonies. Une rétrospective sous forme de diaporama a permis à chacun de les revivre. Le maire a enfin rendu hommage à Gérard Humbert, rentré dans

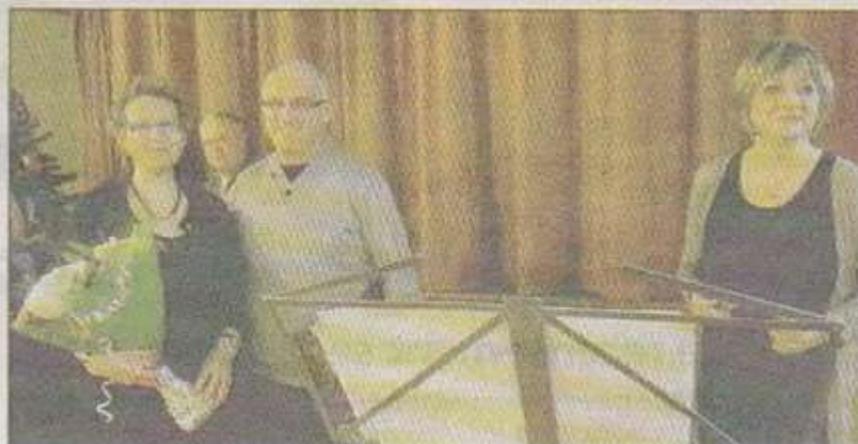
le corps des sapeurs-pompiers le 1<sup>er</sup> février 1993 pour prendre sa retraite en juillet dernier. «Etre pompier, c'est un acte de civisme» et, à travers Gérard, c'est l'ensemble du corps de première intervention que le maire a salué et remercié lors de cette

cérémonie. Le chef de corps, Franck Humbert, lui a remis un cadeau.

Les nombreux invités ont pu ensuite continuer à bavarder autour d'un buffet de galettes des Rois fort sympathique.



Le conseil municipal était au complet.



La cérémonie a permis de remercier Gérard Humbert.



12 février

**A Villiers-le-Sec, la maire reste muette.** À la question êtes-vous candidate à votre succession à Villiers-le-Sec (question posée à une quarantaine d'autres maires), Laurence Meunier a eu une curieuse réponse. *«Et vous pensez que je vais vous répondre ? Je n'ai pas besoin du JHM pour communiquer. Je ne sais pas ce que vous allez faire de cette information. Je me méfie des journaux.»* Voilà une élue qui a tout compris à la communication.



## Les aînés ont été gâtés

15 février 2014



**Les anciens ont été invités au repas offert par la commune.**

Une centaine de personnes ont répondu présent à l'invitation de la municipalité pour leur repas annuel offert par la commune aux plus de 60 ans, samedi 15 février. Le maire, Laurence Meunier, dans son mot d'accueil a souhaité la bienvenue aux anciens et aux invités pour partager ce moment convivial. Elle a également annoncé sa candidature aux municipales à sa propre succession avant d'offrir des fleurs pour

les nouveaux aînés, pour ceux dont l'anniversaire est proche de la date du repas, à ceux qui ont changé de dizaine et pour la doyenne, au repas. Pierrette Labbé, chacun et chacune ont reçu une rose. L'excellent repas préparé par un traiteur reconnu et le service assuré par des bénévoles a été très apprécié. Jeux, histoires, blagues ont fait passer une bonne soirée dans une excellente ambiance.



## 18 AVRIL 2014 Une liste unique pour les municipales

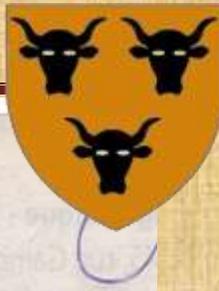
Suite à une réunion publique organisée par la maire sortante, Laurence Meunier, au vu des prochaines échéances électorales, le choix des candidats sera limité puisque quinze noms figurent sur la liste ouverte pour quinze postes à pourvoir. De ce fait, il n'y aura pas de suspens pour le second tour, ils seront tous élus.

La liste des candidats est la suivante : Laurence Meunier, 44 ans, principale adjointe, maire sortante ; Yannick Lavey, 44 ans, comptable, adjoint sortant ; Annie Verset, 62 ans, retraitée, adjointe sortante ; Christian Villaumié, 55 ans, chauffeur routier, conseiller sortant ; Yann

Girardot, 32 ans, dessinateur économiste, conseiller sortant ; Nadia Ecoffet, 42 ans, employée commerciale ; Sonia Elorriroz, 38 ans, secrétaire ; Françoise Jorge, 50 ans, secrétaire administrative ; Jacques Bertot, 55 ans, métalliseur ; Stéphane Blanchot, 44 ans, directeur financier et Ressources Humaines ; Robert Jamet, 62 ans, retraité de la Défense ; Olivier Jobart, 44 ans, fonctionnaire territorial ; Ludovic Picard, 38 ans, agriculteur ; Killian Ratier, 28 ans, gestionnaire de flux ; Julien Ribeiro, 28 ans, artisan chauffagiste.

A savoir : dix membres du conseil municipal ne se représentaient pas.





# À l'heure de désigner les édiles

JHM

3/4/2014

## Le code général des collectivités territoriales fixe les règles relatives à l'élection du maire et des adjoints.

**L**es électeurs ont fait leur choix en élisant leurs conseillers municipaux. L'heure est maintenant venue de désigner les 437 maires des communes de Haute-Marne. Cette honorable fonction est ouverte à tout conseiller municipal de plus de 18 ans. Avant le 5 avril 2000, il fallait avoir plus de 21 ans pour prétendre à ce poste. Les qualités d'officier d'état civil et d'officier de police judiciaire étant attachées aux fonctions de maire ou d'adjoint, il est indispensable d'avoir la nationalité française pour y prétendre, y compris en remplacement.

### Cent treize maires à élire

Une fois le renouvellement général du conseil municipal réalisé, les élus doivent se réunir au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche suivant le scrutin. Ce qui veut dire que tous les conseils complets à l'issue du premier tour ont désigné leurs maires le week-end dernier et que les 113 restants seront connus dimanche au plus tard. L'élection des adjoints suit celle

du maire, mais il n'est pas illégal de les désigner à l'occasion d'une séance ultérieure. Les nouveaux élus doivent être personnellement convoqués (au moins 72 heures avant le grand jour dans les communes de moins de 3500 habitants et cinq jours au-delà) par le maire sortant ou son premier adjoint. Cette réunion doit en outre être annoncée par affichage, en mairie.

Le conseil doit être au complet : en cas d'empêchement, la procuration est tolérée. Traditionnellement, l'élection du maire s'effectue à bulletins secrets, sous la présidence du doyen d'âge.

Sans obligation de déclaration de candidature (ni même obligation d'avoir été tête de liste), l'élection du maire est calculée sur la base de la majorité absolue par rapport au nombre de suffrages exprimés. L'utilisation d'isoloirs ou d'enveloppes n'est pas imposée et les bulletins peuvent être rédigés à la main. Dans les communes de plus de 1000 habitants, l'élection des adjoints doit désormais prendre



Laurence Meunier a été élue maire de Villiers-le-Sec samedi dernier (photo Dom Piot).

en compte l'application de la parité, sans obligation cependant de respecter une alternance stricte.

### Séance publique

Cette première séance de conseil municipal se tient généralement en public. Elle peut se dérouler à huis clos si une demande est

présentée par trois conseillers ou par le maire, la décision étant prise à la majorité absolue des conseillers. L'entrée en fonction du maire et des adjoints est effective dès l'élection par le conseil municipal. Ces informations doivent être affichées en mairie dans les 24 heures.





Historique des Elections Municipales

# Année 2014



## Élections Municipales – Dimanche 23 Mars

Nombres inscrits	457
Nombre votants	309
Suffrages exprimés	297
Majorité absolue	149

Candidats	Voix
GIRARDOT Yann	266
RATIER Killian	263
LAVEY Yannick	258
PICARD Ludovic	255
BLANCHOT Stéphane	253
VILLAUMIÉ Christian	251
ÉCOFFET Nadia	251

Candidats	Voix
RIBEIRO Julien	238
JAMET Robert	234
JOBARD Olivier	234
JORGE Françoise	234
VERSET Annie	232
ÉLORRIOROZ Sonia	230
BERTHOT Jacques	229
MEUNIER Laurence	229

## Élections du Maire et des Adjoints- Lundi 24 Mars

### MAIRE

Suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8

Candidate	Voix
MEUNIER Laurence	15

Mme MEUNIER Laurence est élue  
à la fonction de Maire

### ADJOINTS

#### 1<sup>er</sup> Adjoint

Suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8

Candidat	Voix
LAVEY Yannick	15

Mr LAVEY Yannick est élu à la  
fonction de 1<sup>er</sup> Adjoint

#### 2<sup>ème</sup> Adjoint

Suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8

Candidate	Voix
VERSET Annie	15

Mme VERSET Annie est élue à la  
fonction de 2<sup>ème</sup> Adjoint

#### 3<sup>ème</sup> Adjoint

Suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8

Candidat	Voix
VILLAUMIÉ Christian	15

Mr VILLAUMIÉ Christian est élu à  
la fonction de 3<sup>ème</sup> Adjoint



## Le conseil municipal réduit le nombre d'adjoints

Vendredi 28 mars, à la salle de la mairie, a eu lieu l'élection du maire et des adjoints. Cette année, il a été décidé de réduire le nombre d'adjoints à trois au lieu de quatre. Seuls candidats à se présenter pour chaque poste ont obtenu : maire, Laurence Meunier, réélue avec quinze voix ; premier adjoint, Yannick Lavet, réélu avec quinze voix ; deuxième adjoint, Annie Verset, réélu avec quinze voix et troisième adjoint, Christian Villaumié, élu avec quinze voix.



*Maire*



Laurence MEUNIER

*Adjoints*



Yannick LAVEY



Annie VERSET



Christian VILLAUME



Jacques BERTHOT



Stéphane BLANCHOT



Nadia ÉCOFFET



Sonia ELLORIOROZ



Yann GIRARDOT



Olivier JOBARD

*Conseillers Municipaux*



Françoise JORGE



Robert JAMET



Ludovic PICARD



Killian RATIER



Julien RIBEIRO



## Les voisins à la fête

Samedi 17 mai, avec un peu d'avance sur le calendrier, les voisins "audistes" se sont retrouvés pour la huitième année consécutive chez Marcelle et Bernard Moyen, pour célébrer, entre voisins, leur fête et passer un agréable moment. Une trentaine de voisins ont ainsi pu échanger des propos sur le quotidien, raconter des histoires, rire, certaines et certains étaient même collés d'une perruque multicolore. Après le repas auquel chacun avait apporté sa contribution, la bonne ambiance a régné jusque tôt au petit matin.





## Les mamans fêtées et les nouveaux-nés présentés



Samedi 31 mai, six familles ont répondu présent à l'invitation annuelle de la commune, à l'occasion de la Fête des mères. Les parents ont été félicités et les enfants nés entre mai 2013 et avril 2014 présentés. Le maire a remis à Athéna, Maëva, Tom, Cédric, Lou et Léna un livre de naissance que les parents pourront compléter au fur et à mesure des étapes de la vie. Quant aux heureuses mamans, elles sont reparties avec une rose.

La cérémonie s'est terminée autour du verre de l'amitié pendant lequel les jeunes parents ont pu faire connaissance entre eux.



## Une médaille remise à l'occasion du 14 juillet



Gérard Humbert était à l'honneur lundi.

*«Un 14 juillet sous le soleil, c'est quand même beaucoup plus agréable»,* a commenté une dame au passage du cortège dans la Grande-Rue. Un sentiment partagé par l'ensemble de la population qui est venue nombreuse, lundi 14 juillet, pour assister à la remise de la médaille d'argent de Gérard Humbert, à l'occasion de sa retraite du corps des sapeurs-pompiers de Villiers-le-Sec. Il est bien connu de l'ensemble de la population pour sa générosité et son dévouement.

*«S'il fallait donner un visage à l'amabilité, à la servabilité et à la bonne humeur, on pourrait aisément leur donner les traits de Gérard Humbert.»* C'est par ces mots que Laurence Meunier, maire, entourée de son conseil municipal et de l'ensemble du corps de première intervention

de Villiers-le-Sec, a remis la médaille d'argent à Gérard Humbert, à l'occasion de ses 20 ans de service et de dévouement comme pompier volontaire.

*«Être pompier, c'est un acte de civisme et à travers vous, c'est l'ensemble du corps de première intervention que je salue et je remercie aujourd'hui»,* poursuivait le maire.

Après la remise du diplôme et de la médaille, les villageois ont été invités à boire le verre de l'amitié à la salle des fêtes, suivi d'un repas champêtre organisé par la commune.

Une Fête nationale qui s'est poursuivie dans l'après-midi avec de nombreuses animations pour les enfants et les plus grands, toujours sous le soleil.





27 juillet 2014

# Un nouvel espace commercial se prépare

A Villiers-le-Sec, aux abords du Comptoir du jardinier, l'ancien parc des expositions va être transformé en zone commerciale.

Trois bâtiments de 300 m<sup>2</sup> environ vont voir le jour à l'initiative de Christian Humbert, propriétaire et créateur de projet.

Les travaux de gros œuvre devraient débuter début septembre.

L'entreprise Boureau, en charge des travaux de terrassement, est à pied d'œuvre pour préparer les surfaces aux entreprises.



L'heure est aux travaux de terrassement.



## Le soleil de la partie pour le vide-greniers



Dimanche 7 septembre, le vide-greniers, installé dans la rue principale et organisé par l'association Familiale et la commune, a reçu de nombreux visiteurs tout au long de la journée. Quarante-cinq exposants ont débarrassé un grand choix de bibelots, outils, matériel de cuisine, habits, livres et jouets, etc. Il y en avait pour tous les goûts à la satisfaction du chineur ou de l'acheteur. Avec le grand nombre de vide-greniers dans les communes voisines, toutes les places prévues n'ont pas été occupées. Pour les organisateurs, ce fut une bonne manifestation et, du côté restauration et buvette, cela a bien fonctionné.



## Une réserve communale de sécurité civile créée



Après la dissolution du Centre de première intervention, une réserve communale de sécurité civile a été mise en place.

Le 19 septembre, le conseil municipal a voté à l'unanimité la dissolution du centre de première intervention (CPI) et l'a remplacé par la réserve communale de sécurité civile. Une réunion publique d'information concernant ce sujet s'est déroulée en mairie le 3 octobre, en présence de Mme Meunier, maire de Villiers-le-Sec, et du colonel Deza, directeur du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis). La population, venue nombreuse, a écouté attentivement les raisons pour lesquelles le CPI ne répondait plus aux exigences de formation, d'aptitude et de matériel prévues par la loi ; conduisant le préfet à demander sa dissolution.

### Solidarité locale

La volonté du conseil municipal a été de conserver l'esprit volontaire et d'entraide qui a toujours animé le CPI de Villiers-le-Sec, en créant une réserve communale de sécurité civile. Cette réserve aura vocation à agir dans le champ des compétences communales en s'appuyant sur la solidarité locale. «*Nous ne faisons qu'officialiser ce qui existait déjà*», a expliqué le maire. «*La réserve communale s'apparentant à un collaborateur occasionnel*

*de service public*», a précisé le colonel Deza.

Elle sera composée d'un vivier de citoyens prêts à jouer un rôle actif d'aide envers les habitants. Leurs actions pourront prendre la forme d'interventions simples comme le traitement des nids de guêpes, le débouchage des égouts, la mise en œuvre d'une moto-pompe dans des caves inondées, etc., mais aussi d'actions plus importantes qui viendront en complément du travail des sapeurs-pompiers du Sdis.

L'honorariat permettra aux anciens sapeurs-pompiers de porter l'uniforme lors des cérémonies. Il n'y a aucune condition particulière pour adhérer à la réserve communale. Celle-ci restera sous la responsabilité hiérarchique du maire. Un règlement intérieur et un plan d'organisation d'urgence seront validés par le maire.

Les explications apportées ont convaincu et rassuré la population présente.

Tout habitant de la commune de Villiers-le-Sec, âgé d'au moins 18 ans, est invité d'ores et déjà à s'inscrire en mairie pour adhérer à la réserve communale.





# Lâcher de truites sous les parapluies

Dimanche 4 octobre 2014



Les parapluies étaient de sortie pour le lâcher de truites de dimanche 4 octobre, organisé par l'association Détente et loisirs. Quarante-cinq mordus se sont disputés les 100 kg de truites déversés dans l'étang. Plusieurs ont fait de belles prises tandis que d'autres sont repartis bredouilles. Ce n'est pas un lâcher qui restera dans les annales mais le stand de café a bien fonctionné.



# Trois obus découverts à Villiers-le-Sec

Mercredi 22 octobre dans l'après-midi, alors qu'il se promenait dans les bois, au lieu-dit La fosse au loups, sur le territoire de la commune de Villiers-le-Sec, Maurice Ecoffet, habitant du village, a fait une mystérieuse découverte dissimulée sous une bâche : trois obus de 270 dans un endroit inaccessible, le long d'un chemin pierré dans la broussaille. Alertée, la maire de Villiers-le-Sec, Laurence Meunier, a aussitôt prévenu la gendarmerie qui s'est rendue sur les lieux pour constater les faits et prévenir le pôle sécurité de la préfecture, le risque étant la ligne de chemin de fer située à proximité. A 20 h, les hommes du service de déminage de Châlons-en-Champagne sont arrivés sur les lieux et ont procédé au déminage avec les précautions d'usage, après une



Le maire était présent pour l'enlèvement des obus.

demi-heure d'efforts pour les sortir de l'endroit. Il s'est avéré que ces obus, d'un poids de 150 kg chacun, ont servi d'ornement pour un monument ou une place, et qu'ils ont été jetés déli-

bérément pour s'en débarrasser dans un endroit invisible du chemin. Pour les artificiers, c'est très rare que des obus de ce type soient entièrement vidés. Ils représentent un gros risque.



Dimanche 25 octobre 2014

## Premier vide-jouets réussi



Les membres de l'association de parents d'élèves ne peuvent être que satisfaits pour leur premier vide-jouets qui s'est déroulé dimanche 25 octobre, à la salle des fêtes. Une quinzaine de parents a investi la salle avec les étals de jouets et des vêtements d'enfants. Bon nombre d'acheteurs et de visiteurs sont venus tout au long de la journée. Ils pouvaient également déguster gaufres et crêpes et se désaltérer. La présidente, Héloïse Gunther, ne cachait pas sa satisfaction pour l'ambiance et le bon déroulement de cette braderie. Elle a profité de ce moment pour annoncer un loto dans cette même salle, le 15 mars.



# LA FÊTE FORAINE

★ ★ DES ENFANTS ★ ★

## Il y avait du monde à la fête foraine

Dimanche 25 octobre 2014



Il est rare que la fête patronale se déroule par une journée quasi-printanière, comme cela fut le cas dimanche 25 octobre. Beaucoup de familles se sont déplacées donnant une autre image de cette fête souvent morose. Le manège enfantin a été envahi par les bambins, le tir, la loterie ont bien fonctionné. Seuls les autos-scooters n'ont pas eu la fréquentation espérée. La fête fonctionne aujourd'hui à demi-tarif et sera encore ouverte ce week-end.



## CONSEIL MUNICIPAL

# Non à une redevance incitative



Le conseil municipal s'est réuni le 30 octobre sous la présidence du maire, Laurence Meunier.

M. Petit, président du Smictom, et Melle Bouillon, chargée de mission, ont présenté au conseil municipal le projet de mise en place d'une redevance incitative au sein des communes du Smictom centre Haute-Marne ainsi que les différentes étapes de ce projet qui débutera au mieux en 2017, les économies potentielles et l'application de la transparence sur les coûts vis-à-vis des usagers. Ils ont expliqué également que le syndicat doit connaître le positionnement des communes adhérentes en vue de leur prochain marché public de collecte. Suite à ces explications et après un large débat, le conseil a décidé de ne pas passer à la redevance incitative, par onze voix contre, trois abstentions et une voix pour.

**Groupe scolaire :** le permis de construire pour les travaux au groupe scolaire est accepté depuis le 30 octobre. Le maire a expliqué également l'attente de deux mois pour le recours aux tiers et la procédure d'appel d'offres qui suivra. Les travaux devraient débuter courant avril 2015 et se terminer pour la fin août. Un bâtiment de type Algeco sera prévu pendant les travaux.

**Vente d'une parcelle boisée :** un office notarial local notifie la vente d'une parcelle boisée

d'une surface de 80 a jouxtant une propriété de la commune ; celle-ci pouvant exercer son droit de préférence. Le conseil municipal, à l'unanimité, a émis un accord de principe pour exercer son droit de préférence et l'achat éventuel de cette parcelle boisée. Le conseil municipal a fixé, à l'unanimité, un prix d'achat.

**Réserve communale de Sécurité civile :** suite à la dissolution du Corps de première intervention des pompiers de la commune, une réunion publique a eu lieu début octobre, en mairie, avec l'intervention du colonel Deza et le maire. Seuls les anciens pompiers résidant à Villiers-le-Sec ont décidé de rester. En revanche, d'autres personnes se sont déjà inscrites. La présidente a demandé aux conseillers municipaux s'ils veulent intégrer la réserve communale. Yannick Lavey et Nadia Ecoffet sont intéressés. Le conseil municipal a émis, à l'unanimité, un accord de principe à la mise en vente du véhicule.

**Fêtes et loisirs :** Annie Verset, deuxième adjointe, a dressé le bilan des festivités passées avec un bilan très enthousiaste pour le 14 juillet, le vide-greniers, le vide-jouets, le thé dansant organisé par l'AFR le 9 novembre, la cérémonie du 11 novembre. Le maire a remercié bénévoles et exposants qui ont contribué à la réussite de ces journées.

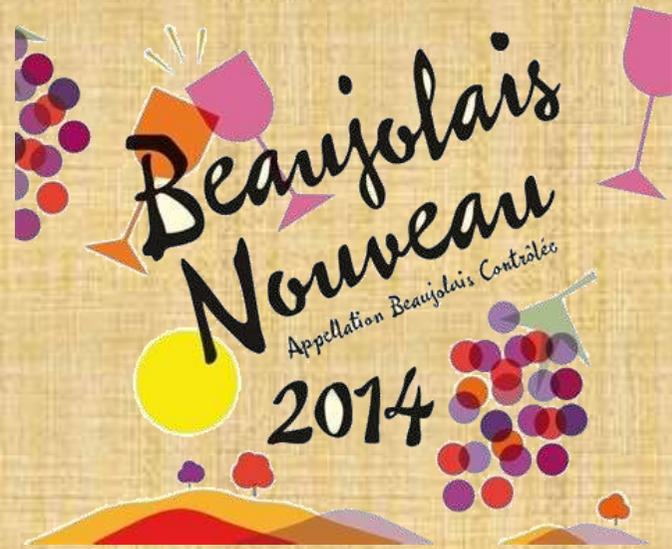
### En bref... En bref... En bref...

**Affouages 2015 :** les affouages 2015 se feront dans les parcelles 16 et 17 au bois du Charmois. Le prix du stère a été fixé à 7 € TTC.

**Chauffage à l'église :** les panneaux sont commandés depuis trois semaines. Les travaux devraient être terminés pour la mi-décembre.

**Salle des fêtes :** le conseil a approuvé, à l'unanimité, les nouveaux tarifs de la redevance de la salle des fêtes.





Pour fêter l'arrivée du beaujolais nouveau, la commune et l'association Buggy Story ont organisé une petite soirée de dégustation et de détente, vendredi 21 novembre, à la salle des fêtes. Assiettes salées, assiettes de fromages et pour les gourmands, assiettes sucrées ont été proposées aux 150 personnes venues se détendre dans une bonne ambiance. Les organisateurs ont été satisfaits du déroulement de cette sympathique manifestation.



# "Quête de Noël" a fait des enfants heureux

Le dimanche 7 décembre, l'après-midi récréatif de Noël, organisé par la commune, a apporté du bonheur aux nombreux enfants et parents venus passer un bon moment.

Le spectacle présenté par la troupe Zucco et go avec le lutin, la fée et le clown, avait pour thème "Quête de Noël, la machine à remonter le temps", un mélange de théâtre et de clowneries.

La ville de Noël, le lutin et la fée s'emploient à préparer les cadeaux pour toutes les filles et les garçons de la terre. Leur ami Zucco, le clown, leur propose son aide, mais très distrait, il se retrouve plongé à travers le temps, et l'espace dans une machine à remonter le temps.

Pour cette fête de Noël, armé seulement de ses tours et blagues de cirque, et de l'aide du public, le héros est impétré dans une quête où il doit faire ou mourir pour sauver Noël. Une magnifique histoire drôle au style enlevé et captivant. Après les rires et les applau-



Après le spectacle, le père Noël est apparu.

dissements, soudain un calme impressionnant a envahi la salle à l'annonce de l'arrivée du père Noël. Tous les enfants se sont précipités vers lui, dans un brouhaha. Ensemble, ils lui ont dit bonjour. Un à un, les enfants sont passés devant le père Noël pour recevoir un paquet de friandises et pour certains, un biao de plus.

Pour terminer ce bel après-midi, un goûter était offert à l'assemblée avec pâtisserie, jus de fruits pour les enfants, et boissons chaudes pour les adultes.

Les enfants se sont bien amusés.



Zucco le clown a remonté le temps.





11 décembre 2014

VILLIERS-LE-SEC

# Le show des NAP



Léa a joué les conteuses.

Dans le cadre des Nouvelles activités périscolaires (NAP), mises en place en septembre, suite aux nouveaux rythmes scolaires, les enfants du IUP de Villiers-le-Sec-Fluxières-Fauignets ont présenté, jeudi 11 décembre, un spectacle clôturant le projet pédagogique des ateliers, auxquels ils ont participé tous les jeudis après-midi, pendant trois heures. Les familles sont venues nombreuses découvrir les différentes saynètes préparées avec soin par Clarisse Cludel et Angélique Jeanette, directrices des NAP, et leur équipe. Les enfants



Une salle comble a applaudi les écoliers.

de maternelle et de primaire ont débuté le spectacle par un théâtre d'ombres, adapté du conte "La soupe aux cailloux", suivi de rondes dansées. Puis, les élèves d'élémentaire ont

mis en scène un conte intitulé "Petit sapin". Les décors, les accessoires et la chorégraphie ont été fabriqués et pensés pendant les ateliers NAP. Une soirée très réussie avec des acteurs

en herbe magnifiques, une salle des fêtes comble et un public comblé !

Les directrices, ravies, pensent renouveler cette expérience en fin d'année scolaire.



# Saveurs locales pour repas de fête

14 décembre 2014



Délocalisé cette année de Richebourg à la salle des fêtes de Villiers-le-Sec, le salon gastronomique bat son plein ce week-end. Les nombreux visiteurs y trouvent tous les produits du terroir haut-marnais pour les tables de fête.

Page 2



# Le plein de bons produits pour les fêtes

Le salon gastronomique a ouvert ses portes hier. Pour sa première édition à Villiers-le-Sec, les Haut-Marnais sont malgré tout venus nombreux remplir leurs paniers de victuailles de luxe pour les fêtes.

Villiers-le-Sec a pris des airs de fêtes ce week-end. Pour la première année, par manque de place à Richebourg, la commune accueille le salon gastronomique à la salle des fêtes. Et c'est toujours un succès. La salle s'est en effet remplie très rapidement par des promeneurs et surtout par des gourmands du coin. «Avec ma femme, nous sommes venus par curiosité. C'est un bon endroit si on veut se régaler au moment des fêtes!», affirme Michel Fournier. Clarisse Meunier, qui est venue en famille, compte également se faire plaisir mais pas forcément pour Noël. «J'ai acheté des escargots, du pastis 52, de la liqueur... On trouve de tout et en plus, c'est local.», souligne-t-elle. D'autres ont leurs petites habitudes comme Sophie Meunier, venue avec ses filles. «Je viens tous les ans et cette année, grâce à l'agrandissement, j'ai découvert de nouveaux producteurs. Mais la plupart, je les connais déjà. J'ai fait le plein pour les fêtes : foie gras, champagne, chocolat...» Ses mains sont déjà remplies de paquets et pourtant elle continue à déambuler dans les stands. Prochain arrêt : le jus de groseille qui lui fait de l'œil.

## Les producteurs font connaître leurs produits

Les Haut-Marnais font leurs courses de fin d'année et, en même temps, les commerçants se font connaître. Comme chaque année, Jean-Pierre Geeraert se distingue avec ses écrevisses à pattes rouges. Il en a mis plusieurs dans un aquarium et elles attirent l'œil



Foie gras, champagne, liqueurs... l'embaras du choix.

du visiteur. «En plus, pour la première fois, je propose de la bisque d'écrevisses. Les clients apprécient car ce n'est plus un produit très connu. C'est du luxe... Un luxe que certains s'octroient tout de même pour les fêtes. Avec le safran, c'est un peu la même chose. A 30 € le gramme, le Haut-Marnais moyen n'en consomme pas tous les jours. «On fait surtout un gros travail d'information», affirme Guy Camus, le producteur. «On n'est pas dans une région de produc-

tion alors, je fais goûter du cake au safran aux visiteurs. Comme ça au moins, ils connaissent le goût du produit. Je leur fait sentir aussi.» Sans compter les conseils qu'il prodigue. «C'est très bon avec une poêlée de Saint-Jacques», clame-t-il. D'autres producteurs ont moins besoin de faire connaître leurs produits. Ainsi, les escargots restent un incontournable des fêtes. Valérie Rabbé, l'éleveuse, n'arrête pas de servir. Elle a constamment plusieurs per-

sonnes qui attendent devant son stand. «Ce qui marche le mieux, c'est les classiques escargots au beurre ailé.» Pourtant, elle propose plusieurs produits dérivés comme la terrine ou encore la caassolette. Le tout toujours à base d'escargots, et fait localement.

Laura Spaeter

Le salon gastronomique se poursuit aujourd'hui toute la journée, à la salle des fêtes de Villiers-le-Sec.



Les Haut-Marnais sont venus faire le plein de produits locaux pour les fêtes.



Guy Camus est présent sur le salon pour vendre et faire découvrir le safran aux Haut-Marnais.

Suite



**SUITE DE L'ARTICLE DE LA PAGE PRÉCÉDENTE**



**Les escargots sont toujours très demandés pour les fêtes.**



**Le salon gastronomique, délocalisé de Richebourg à Villiers-le-Sec, est une manifestation très courue.**



## Villiers-le-Sec, capitale de la gastronomie pendant deux jours



Venus de Paris au festival gastronomique.

Délocalisé de Richebourg à Villiers-le-Sec, la salle des fêtes n'a pas désempilé de visiteurs et d'acheteurs pendant tout le week-end pour le Festival de la gastronomie avec une panoplie de 24 producteurs proposant uniquement des produits made in Haute-Marne.

Pour la présidente de l'association Richesses du terroir, Sandrine Noiroit, productrice de pigeons à Richebourg *-nous sommes très satisfaits d'être ici, nous avons été très bien accueillis par la commune, ce changement de salle permet d'accueillir une plus grosse affluence avec extension de la clientèle et de nouveaux clients.-*

Les exposants sont unanimes, le commerce a bien marché. Nicolas Gy, apiculteur à Marac, a proposé plusieurs sortes de miel, un bémol cette année, il

n'y a pas eu de miel d'acacia ou très peu. Un peu plus loin, les visiteurs s'arrêtent devant l'étal de la ferme d'Orchamp. Florie Devilliers propose pour les fêtes de fin d'année son foie gras de canard et beaucoup d'autres terrines et mousses dérivés de canard. Le champagne d'Hervé Hudelet, de Rizaucourt est présent avec des dégustations où le stand est envahi à l'heure de l'apéritif. Parfois les gens se déplacent de loin, comme ces Parisiens qui dégustent des huîtres au milieu du salon, savourent du Palet des Rieux de Villiers-sur-Marne accompagné d'un chardonnay du Muid montsaigeonnais. Les huîtres ne venaient pas du lac du Der mais de Marennes-Oléron.

De notre correspondant  
André Flamérian

Suite



**SUITE DE L'ARTICLE DE LA PAGE PRÉCÉDENTE**



**Un nombreux public s'est pressé à la salle des fêtes de Villiers-le-Sec.**



# Tragique sortie de route près de Chaumont

Hier aux environs de midi, Pierrette Huens, habitante de Villiers-le-Sec, est décédée suite à un accident survenu route d'Andelot, au carrefour du Puits-des-Mèzes.



Sur place, un important dispositif de secours a été déployé, composé du Samu, des pompiers et des policiers de Chaumont.

Un nouvel accident mortel est à déplorer sur les routes haut-marnaises. Hier, vers midi, un véhicule - seul en cause - a effectué une violente sortie de route sur la commune de Chaumont, route d'Andelot (D674).

Au niveau du carrefour du Puits-des-Mèzes, après une perte de contrôle dont les causes restent pour le moment inconnues, Pierrette Huens, âgée de 45 ans et domiciliée à Villiers-le-Sec est décédée des suites de ses blessures. Présent dans le véhicule aux côtés de la victime, son fils de 21 ans a été éjecté pendant



La circulation a été momentanément bloquée le temps de l'intervention.

La voiture a effectué plusieurs tonneaux.

le choc, la voiture ayant effectué plusieurs tonneaux.

### Circulation bloquée

Souffrant de multiples fractures, il a été transporté au centre hospitalier de Chaumont. Ses jours ne sont pas en danger. Sur place, les sapeurs-pompiers

de Chaumont - placés sous le commandement du capitaine Lallemand - le Samu et les policiers chaumontais étaient mobilisés et ont pris en charge des membres de la famille présents sur les lieux. Les forces de l'ordre ont également assuré la

régulation de la circulation, qui a été momentanément coupée, puis alternée, le temps de l'intervention. L'enquête de police devrait permettre de déterminer les causes de ce tragique accident.

B. T.



Dimanche 14 décembre 2014

Photo Boris Toulayrou

Hier vers 13 h, au carrefour de la D674 menant à Andelot et au Puits-des-Mèzes, une sortie de route a été fatale à une mère de famille de Villiers-le-Sec. Son fils de 21 ans a été blessé.

Sincères  
condoléances

## NECROLOGIE

## Pierrette Huens

Pierrette Huens, née Vouillot, est décédée dans un accident de la circulation, survenu dimanche 14 décembre, à l'âge de 45 ans, enlevée beaucoup trop tôt à l'affection des siens.

Pierrette est née à Langres, le 20 septembre 1969, d'une famille de six enfants. Après ses études, elle est entrée dans l'administration au Conseil général. Installée à Villiers-le-Sec en 1991, Pierrette a épousé Emmanuel Huens, en 1992. De leur union sont nés trois enfants : Corentin, Lucas et Louison.

Pierrette Huens s'est beaucoup investie dans la commune et dans le milieu associatif. Membre du conseil municipal pendant un mandat jusqu'en 2014, membre du comité des fêtes, de l'AFR, elle se donnait à fond et toujours avec le sourire, sans s'imposer, elle participait à toutes les manifestations pour rendre service. Un modèle de femme exemplaire par sa générosité. Elle sera regrettée par tous ses collègues de travail et ses supérieurs.

Pierrette était également une bonne mère de famille, choyant ses enfants, préparant de la



bonne cuisine, vrai cordon-bleu. Elle a emmené ses enfants au foot dès leur plus jeune âge et ce, tous les samedis ou dimanches.

Passionnée par la nature, elle aimait la marche à pied, les balades à vélo en famille, la montagne et ses fleurs d'intérieur, ses orchidées.

Elle laissera le souvenir d'une femme discrète, gracieuse et généreuse pour le bien de tous, sans histoire, agréable à vivre.

La cérémonie civile aura lieu demain, sur la place de la salle des fêtes. A sa famille, nous présentons nos condoléances.



# Un nouveau système de chauffage à l'église

21 décembre 2014

Depuis longtemps, un autre système de chauffage à l'église était à l'étude, en remplacement du gros fourneau à bois. Il fallait longtemps pour chauffer l'église et encore, juste autour du poêle, l'église étant vaste.

Depuis quelques jours, l'entreprise Verset, de Villiers-le-Sec, réalise un système de chauffage électrique rayonnant, un gros circulaire au milieu de l'allée centrale, et plusieurs en applique sur les poteaux de soutènement du plafond.

La chaleur sera mieux répartie et les paroissiens ne s'en plaindront pas.



